



Projet *Transitions*

CAPSULE 4, NOTE 4

DÉCEMBRE 2010

À RETENIR

La majorité des jeunes Canadiens ayant participé à l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) entre 2000 et 2005 ont connu des parcours scolaires linéaires et continus. Toutefois, chez les jeunes qui avaient 15 ans en janvier 2000, 20% avaient connu un parcours discontinu: ils avaient repris leurs études après une interruption.

Chez les jeunes de la cohorte B, âgés de 18 à 20 ans au début de l'enquête, plus de 25% des répondants avaient connu un retour aux études entre 2000 et 2005.

* * * * *

Au Canada, l'éducation relève des compétences constitutionnelles des provinces; il en résulte une grande diversité des systèmes d'enseignement supérieur (ou postsecondaire) d'une province à l'autre.

Parcours scolaires et modes de transition dans l'enseignement postsecondaire canadien

Les **parcours scolaires** se définissent comme *une suite de situations éducatives réalisées dans le cadre de la formation formelle et du système scolaire*. Cette suite de situations peut être continue — ce qui donne un parcours linéaire — ou discontinue, ce qui donne un parcours non linéaire, un parcours parsemé d'interruptions ou de retours.

La première dimension des situations scolaires examinées est *la présence aux études*.

Parcours des jeunes de 15-20 ans *

Dans la cohorte A (les jeunes âgés de 15 ans en janvier 2000), 70 % des élèves ont amorcé des études postsecondaires entre 2000 et 2005. Les sorties du système d'éducation passent de 5 % en 2001 à 29 % en 2002, ce qui suggère que la fin des études secondaires est considérée comme un moment « propice » pour quitter les études. Ainsi, nous pouvons nous demander si les moments de transition structurelle, comme le passage du secondaire au postsecondaire, ne fournissent pas une occasion de mettre un terme, temporaire ou définitif, aux études.

Parcours des jeunes de 18-20 ans *

Les répondants de ce panel (cohorte B) pouvaient se retrouver dès le début de l'enquête en dehors du système scolaire, car il s'agit d'un échantillon représentatif de la population canadienne âgée de 18 à 20 ans au 31 décembre 1999. L'analyse des parcours de ces répondants permet de constater que 70 % d'entre eux ont été aux études à un moment ou à un autre au cours des six années d'observation, alors que 30 % n'y ont jamais été.

Dans l'ensemble, les parcours continus au sein du système scolaire regroupent 45 % des répondants, les retours aux études sont de l'ordre de 13 % et les situations d'alternance entre études et sorties du système d'éducation (plusieurs retours aux études) s'appliquent à 12 % des répondants. Globalement, un répondant sur quatre a réalisé un ou plusieurs retours aux études entre 2000 et 2005.

La continuité des parcours scolaires s'applique à la majorité des répondants. Par ailleurs, peu d'étudiants « retournent en arrière » après avoir fréquenté un ordre d'enseignement postsecondaire. Ils sont, dans l'ensemble du Canada, moins d'un sur vingt. De plus, ces étudiants sont largement concentrés en formation professionnelle au Québec, car ce type de formation rejoint une proportion plus importante de jeunes adultes (20 ans et plus) que d'étudiants du niveau secondaire en parcours linéaire.

Malheureusement, les données ne distinguent pas les diplômés des non-diplômés. Nous savons néanmoins qu'une part importante de ces sorties était prévue dans les cheminements scolaires (obtention du diplôme et insertion dans le marché du travail).

* **LES DONNÉES** proviennent de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), une enquête longitudinale administrée par Statistique Canada, et portent sur les deux panels de jeunes canadiens couverts par l'enquête. Le premier, appelé communément **cohorte A**, regroupe des jeunes qui étaient âgés de 15 ans en janvier 2000 alors que le second panel, nommé **cohorte B**, est constitué de répondants âgés de 18 à 20 ans à la même date. La cohorte A est un échantillon d'élèves. La cohorte B est un échantillon de jeunes, qui étaient ou non aux études au début de l'enquête. Nos données proviennent des cycles de collecte 1 à 4 inclusivement (2000 à 2005).



Avec le soutien financier de la
**Fondation canadienne
des bourses d'études du millénaire**

**Centre interuniversitaire de recherche
sur la science et la technologie (CIRST)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
455, boul. René-Lévesque Est
Montréal, Québec**

La présente capsule de recherche fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée des recherches menées par les chercheurs du projet *Transitions*. Chaque note de recherche contient une bibliographie pertinente au sujet traité dans cette capsule. Pour plus d'informations sur cette recherche, visitez la page web de *Transitions* :

www.cirst.uqam.ca/transitions

Référence :

P. DORAY, É. Comoe, C. Trottier, F. Picard, J. Murdoch, B. La-
plante, S. Moulin, M. Marcoux-Moisan, A. Groleau, S. Bourdon
(2009). *Parcours scolaires et modes de transition dans l'ensei-
gnement postsecondaire canadien*. (Projet Transitions, Note
de recherche 4). Montréal : Fondation canadienne des bourses
d'études du millénaire (Numéro 45).

Les trois types de systèmes d'éducation dans les provinces du Canada

Chaque province canadienne a créé son propre système d'éducation et l'a modifié au cours des années. Chaque système d'éducation fonctionne comme une gare de triage. À différents moments de la progression scolaire, l'étudiant (et ses parents) doit faire des choix : choix de disciplines à étudier, choix d'établissement, choix de filières (professionnelle ou générale, c'est-à-dire conduisant au cycle ultérieur), etc. En ce sens, chaque système formalise des itinéraires-types. Les élèves, en sortant du secondaire, font face à une « offre » de formation composée de programmes (professionnels, préuniversitaires, universitaires) et d'établissements (collèges communautaires, cégeps, universités, collèges universitaires, instituts de technologie, etc.). Ces deux facettes de l'offre, une fois combinées, caractérisent les différents systèmes d'éducation.

Les différences entre les systèmes d'éducation au Canada ne se limitent pas à l'existence du système collégial québécois, bien connu pour sa nature double : enseignement préuniversitaire, passage obligé vers l'université, et enseignement professionnel technique.

Le système québécois est ce que nous appelons un **système à choix progressif**.

L'Ontario et les quatre provinces de l'Atlantique (Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador) possèdent, malgré leurs différences, un système du même type: **système à choix exclusif**. Ce type de système se caractérise par le fait que le détenteur d'un diplôme d'études secondaires doit choisir entre deux ordres d'enseignement postsecondaire différents et exclusifs: l'université ou le collège (collèges communautaires et instituts techniques).

Les quatre provinces de l'Ouest du Canada (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique) possèdent un **système à choix multiples**. Il se caractérise par la variété des types d'établissements postsecondaires (collège universitaire, collège communautaire, institut, université) et des formations offertes (formation technique et professionnelle, programmes préuniversitaires et universitaires, formation continue et éducation aux adultes).

La comparaison des parcours étudiants dans les différents systèmes d'éducation provinciaux montre qu'on ne doit pas surestimer l'effet de l'organisation scolaire sur l'accessibilité aux études postsecondaires et la réalisation des différents parcours.

Cependant, certaines distinctions s'expliquent par les différences dans l'organisation des systèmes. Les Québécois entrent dans l'enseignement collégial plus rapidement que dans les autres provinces et les Ontariens plus tard, de par la durée de l'enseignement secondaire. D'autres traits semblent fluctuer avec la croissance économique ou avec d'autres facteurs extrascolaires.

Les interruptions et les retours aux études, quelles qu'en soient les raisons, constituent une forme d'appropriation des parcours possibles. Encore une fois, des facteurs contextuels comme individuels peuvent influencer les modes de cheminements des étudiants.